

LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE

États financiers 30 septembre 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	4
États du résultat global	5
États des variations des capitaux propres	6
États des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8-36

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Lamêlée Minerais de Fer Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Lamêlée Minerais de Fer Ltée., qui comprennent les états de la situation financière aux 30 septembre 2015 et 2014, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Lamêlée Minerais de Fer Ltée. aux 30 septembre 2015 et 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal,
Le 28 janvier 2016

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique N° A126822

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
aux 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	<u>2015</u>	<u>2014</u>
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	19	51 548	1 122 964
Dépôts à terme, 1,15 %, échéant en 2016 et 2015		155 316	756 399
Taxes à recevoir		13 141	140 796
Autres débiteurs		-	11 210
Dépôts sur contrat		-	51 608
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir		5 518	10 891
Frais payés d'avance		11 150	27 994
		<u>236 673</u>	<u>2 121 862</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	7 628 464	6 475 467
Immobilisations corporelles	8	1 843	2 386
		<u>7 630 307</u>	<u>6 477 853</u>
Total de l'actif		<u>7 866 980</u>	<u>8 599 715</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créiteurs		32 074	332 492
Autres passifs		40 666	358 382
		<u>72 740</u>	<u>690 874</u>
Total du passif		<u>72 740</u>	<u>690 874</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9	10 103 357	10 103 357
Bons de souscription	10	163 800	163 800
Surplus d'apport	11	989 949	708 109
Déficit		(3 462 866)	(3 066 425)
Total des capitaux propres		<u>7 794 240</u>	<u>7 908 841</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>7 866 980</u>	<u>8 599 715</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 janvier 2016.

(s) Hubert Vallée,

Président et Chef de la direction

(s) Marc Duchesne,

Chef des finances

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	<u>2015</u>	<u>2014</u>
		\$	\$
DÉPENSES			
Paiements fondés sur des actions	11	245 021	586 577
Honoraires professionnels		201 476	179 503
Honoraires de gestion		116 000	201 500
Informations aux actionnaires		39 478	65 817
Relations aux investisseurs	11	34 267	98 096
Charges locatives		28 036	31 296
Assurance		13 073	7 841
Frais de déplacement		12 251	50 391
Papeterie et frais de bureau		9 079	11 059
Taxes et permis		7 800	5 024
Frais de fiducie et d'enregistrement		5 350	9 246
Honoraires de consultants	11	2 552	11 446
Impôt de la partie X11.6		1 972	107
Frais bancaires		785	888
Amortissement des immobilisations corporelles		275	152
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	-	458 365
Exploration et évaluation de projets		-	297 308
		<u> </u>	<u> </u>
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(717 415)	(2 014 616)
Produits d'intérêts		<u>3 258</u>	<u>10 150</u>
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		<u>(714 157)</u>	<u>(2 004 466)</u>
Impôt différé	14	<u>317 716</u>	<u>264 132</u>
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL TOTAL		<u>(396 441)</u>	<u>(1 740 334)</u>
 RÉSULTAT PAR ACTION			
Résultat de base et dilué par action	13	<u>(0,004)</u>	<u>(0,026)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LAMÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions	Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2013		13 104 000	1 310 400	-	77 232	(746 381)	641 251
Unités émises dans le cadre de placements privés	9	15 575 000	1 434 500	123 000	-	-	1 557 500
Actions émises dans le cadre d'un placement privé accréditif	9	3 542 971	460 586	-	-	-	460 586
Unités émises dans le cadre d'un placement public	9	2 040 004	224 401	40 800	-	-	265 201
Actions émises dans le cadre d'un placement public accréditif	9	11 577 002	1 273 470	-	-	-	1 273 470
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers	9	45 000 000	5 400 000	-	-	-	5 400 000
Paiements fondés sur des actions	11	-	-	-	616 477	-	616 477
Frais d'émission d'actions		-	-	-	14 400	(579 710)	(565 310)
Transactions avec les propriétaires		77 734 977	8 792 957	163 800	630 877	(579 710)	9 007 924
Résultat net et résultat global total de l'exercice		-	-	-	-	(1 740 334)	(1 740 334)
Solde au 30 septembre 2014		90 838 977	10 103 357	163 800	708 109	(3 066 425)	7 908 841
Paiements fondés sur des actions		-	-	-	281 840	-	281 840
Transactions avec les propriétaires		90 838 977	10 103 357	163 800	989 949	(3 066 425)	8 190 681
Total du résultat global pour la période		-	-	-	-	(396 441)	(396 441)
Solde au 30 septembre 2015		90 838 977	10 103 357	163 800	989 949	(3 462 866)	7 794 240

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 30 septembre (en dollars canadiens)

	Notes	2015	2014
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat avant impôt		(714 157)	(2 004 466)
Ajustements			
Paiements fondés sur des actions - administrateurs		245 021	586 577
Paiements fondés sur des actions - consultants		2 552	11 446
Paiements fondés sur des actions - relations aux investisseurs		34 267	18 454
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation		-	458 365
Amortissement des immobilisations corporelles		275	276
Variation nette du fonds de roulement			
Taxes à recevoir		127 655	(11 268)
Autres débiteurs		11 210	(11 210)
Dépôts sur contrat		51 608	(51 608)
Crédits d'impôts à recevoir en réduction de l'exploration et l'évaluation de projets		-	(10 332)
Frais payés d'avance		16 844	(21 715)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		(26 437)	(76 105)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		(251 162)	(1 111 586)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Dépôts à terme		601 083	(756 399)
Ajout aux immobilisations corporelles		-	(1 524)
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(1 426 710)	(789 115)
Crédits d'impôts reçus		5 373	11 523
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(820 254)	(1 535 515)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités de placements privés		-	1 557 500
Émission d'actions d'un placement privé accreditif		-	620 020
Émission d'unités de placement public		-	265 201
Émission d'actions d'un placement public accreditif		-	1 736 550
Frais d'émission d'actions		-	(565 310)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-	3 613 961
Variation nette de la trésorerie		(1 071 416)	966 860
Trésorerie au début de la période		1 122 964	156 104
Trésorerie à la fin de la période		51 548	1 122 964

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

15

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

1. STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET ENTENTE IMPORTANTE

Lamêlée Minerais de Fer Ltée. (la «Société») est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada.

Le 20 décembre 2013, la Société a conclu une entente avec Fancamp Exploration Ltd. et Champion Iron Mines Ltd. pour acquérir 29 claims miniers sur la propriété Lac Lamêlée située dans le district de Fermont en contrepartie de:

- a) l'émission de 43 000 000 actions ordinaires à Fancamp Exploration Ltd. au prix de 0,12 \$ par action pour une valeur totale de 5 160 000 \$;
- b) l'émission de 2 000 000 actions ordinaires à Champion Iron Mines Ltd. au prix de 0,12 \$ par action pour une valeur totale de 240 000 \$;
- c) la prise en charge d'une redevance NSR de 1,5 % détenue par un tiers avec Fancamp Exploration Ltd. dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$;
- d) l'octroi d'une redevance de 1,5 % à Fancamp Exploration Ltd. dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$.

L'acquisition des claims miniers a été comptabilisée comme acquisition d'un actif, puisque ces claims miniers n'ont pas de réserves minérales ou autres entrées, ni de processus significatif qui permettrait la production de sortie et conséquemment être considéré comme une entreprise tel que définie dans IFRS 3.

L'exercice financier de la Société se termine le 30 septembre.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2015, la Société a un déficit de 3 462 866 \$ (3 066 425 \$ au 30 septembre 2014). Cette incertitude significative est susceptible de jeter un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 1801 Avenue McGill College, bureau 950, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans la catégorie prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou dans les produits financiers, le cas échéant.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.3 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les dépôts à terme, les autres débiteurs et les dépôts sur contrats font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées, le cas échéant, dans les charges financières.

4.4 Résultats de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription et les options aux courtiers. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.5 Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode dégressif afin de réduire le coût jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. En règle générale, les taux d'amortissement sont les suivants :

	Taux
Équipement	20 %
Matériel roulant	30 %

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unité de génératrice de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.9 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressources minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aucune provision n'est enregistrée aux livres pour les périodes de présentation de l'information financière.

4.10 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Impôt sur le résultat (suite)

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

4.11 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse le jour où l'entente est conclue.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.11 Capitaux propres (suite)

Placements accreditifs

L'émission d'actions accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions des actions accreditives sont répartis entre les actions et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société à l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises au courtier ainsi que le coût de la rémunération des options d'achat d'actions. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Le poste bons de souscription inclut les charges liées aux bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les charges correspondantes sont transférées dans le capital-actions. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, les charges correspondantes sont transférées dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.12 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés, consultants et personnes fournissant des services de relations avec les investisseurs. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.12 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.13 Normes, amendements et interprétations des normes existantes

4.13.1 Normes, modifications et interprétations des normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Celles-ci seront adoptées à leur date d'entrée en vigueur.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

L'IFRS 9 Instruments financiers remplace l'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

L'IFRS 9 modifie les exigences de classement et évaluation des actifs financiers, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 présente un modèle de dépréciation de perte prévu et conserve, mais simplifie le modèle d'évaluation mixte, tout en établissant trois catégories d'évaluation principales pour les actifs financiers : coût après amortissement, juste valeur par le biais du compte de résultat et juste valeur par l'entremise des autres éléments du résultat global. La base du classement dépend du modèle économique de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. La date d'entrée en vigueur de l'IFRS 9 est le 1^{er} janvier 2018. La société est en cours d'évaluation des répercussions de la nouvelle norme.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Normes, amendements et interprétations des normes existantes (suite)

4.13.1 Normes, modifications et interprétations des normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société (suite)

Modifications apportées à l'IAS 1 Présentation des états financiers

Les modifications apportées à l'IAS 1 font partie d'une initiative majeure visant à améliorer les exigences d'information dans les états financiers selon les IFRS. Les modifications précisent l'application de l'importance de la présentation d'informations, et la présentation des postes dans les états financiers primaires fournit des options sur l'ordonnancement des états financiers, ainsi que des directives supplémentaires sur la présentation d'autres éléments du résultat global liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation. La date d'entrée en vigueur de ces modifications est le 1^{er} janvier 2018. La société est en cours d'évaluation des répercussions de ces modifications.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.10).

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.1 Jugements posés par la direction (suite)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.8).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

La perte de valeur totale des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à nil \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015 (458 365 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 11).

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.5 pour plus d'information.

6. INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1 ^{er} octobre 2014	Entrées	Solde au 30 septembre 2015
Sommaire	\$	\$	\$
Québec			
Propriété Lac Lamêlée			
Droits miniers	5 456 393	10 320	5 466 713
Exploration et évaluation	1 019 074	1 142 677	2 161 751
	<u>6 475 467</u>	<u>1 152 997</u>	<u>7 628 464</u>

	Solde au 1 ^{er} octobre 2013	Entrées	Dépréciation	Solde au 30 septembre 2014
Québec	\$	\$	\$	\$
Propriété Bouchard				
Droits miniers	3 180	-	(3 180)	-
Exploration et évaluation	455 185	-	(455 185)	-
	<u>458 365</u>	<u>-</u>	<u>(458 365)</u>	<u>-</u>
Propriété Lac Lamêlée				
Droits miniers	-	5 456 393	-	5 456 393
Exploration et évaluation	-	1 019 074	-	1 019 074
	<u>-</u>	<u>6 475 467</u>	<u>-</u>	<u>6 475 467</u>
Sommaire				
Droits miniers	3 180	5 456 393	(3 180)	5 456 393
Exploration et évaluation	455 185	1 019 074	(455 185)	1 019 074
	<u>458 365</u>	<u>6 475 467</u>	<u>(458 365)</u>	<u>6 475 467</u>

Toutes les charges de dépréciation (ou les reprises, le cas échéant) sont présentées dans le poste Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (Suite)

Propriété Bouchard

La propriété se compose de 64 titres miniers et est située à 50 km au sud-est de l'aéroport Chibougamau-Chapais près de la ville de Chibougamau, Québec. Au cours de l'exercice précédent, la propriété a été dépréciée car d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées. De plus, les titres miniers n'ont pas été renouvelés après la date de clôture de l'exercice précédent.

Propriété Lac Lamêlée

La propriété se compose de 59 titres miniers situés dans la fosse du Labrador au Québec. La propriété est sujette à deux redevances NSR de 1,5 % dont 0,5 % pour chacune est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$. (Voir note 1)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Corporatif		Exploration		Total
	Équipement		Équipement	Matériel roulant	
	\$		\$	\$	\$
Valeur comptable brute					
Solde au 30 septembre 2014 et 2015	1 524		500	1 100	3 124
Cumul des amortissements					
Solde au 30 septembre 2014	152		140	446	738
Amortissement	275		72	196	543
Solde au 30 septembre 2015	427		212	642	1 281
Valeur comptable au 30 septembre 2015	1 097		288	458	1 843
	Corporatif		Exploration		Total
	Équipement		Équipement	Matériel roulant	
	\$		\$	\$	\$
Valeur comptable brute					
Solde au 30 septembre 2013	-		500	1 100	1 600
Acquisition	1 524		-	-	1 524
Solde au 30 septembre 2014	1 524		500	1 100	3 124
Cumul des amortissements					
Solde au 30 septembre 2013	-		50	165	215
Amortissement	152		90	281	523
Solde au 30 septembre 2014	152		140	446	738
Valeur comptable au 30 septembre 2014	1 372		360	654	2 386

Les charges d'amortissement sont présentées dans les postes amortissement des immobilisations corporelles 275 \$ (152 \$ en 2014) et exploration et évaluation de projets nil \$ (124 \$ en 2014) dans les états du résultat global, à l'exception des frais d'amortissement liés à des immobilisations corporelles utilisées pour l'exploration et l'évaluation de certains projets précis qui sont capitalisés à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation. Un montant de 268 \$ (247 \$ en 2014) a été capitalisé à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation au cours de l'exercice.

9. **CAPITAUX PROPRES**

Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées et créées en nombre illimité, sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

Exercice terminé le 30 septembre 2015.

Aucun financement n'a été conclu au cours de l'exercice.

Exercice terminé le 30 septembre 2014

- a) Le 30 octobre 2013, la Société a conclu un placement privé en émettant 3 075 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité pour un produit total de 307 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,15 \$ l'action jusqu'en octobre 2016. Un montant de 123 000 \$ a été attribué aux bons de souscription.
- b) Le 20 décembre 2013, la Société a conclu un placement privé en émettant 12 500 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité pour un produit total de 1 250 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,15 \$ l'action jusqu'en décembre 2015. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.
- c) Le 20 décembre 2013, la Société a émis 43 000 000 actions ordinaires à Fancamp Exploration Ltd. au prix de 0,12 \$ l'action pour une valeur totale de 5 160 000 \$ et 2 000 000 actions ordinaires à Champion Iron Mines Ltd. au prix de 0,12 \$ l'action pour une valeur totale de 240 000 \$ en contrepartie d'un actif d'exploration et d'évaluation.
- d) Le 30 décembre 2013, la Société a émis 3 542 971 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,175 \$ l'action pour un produit total de 620 020 \$. Une commission équivalente à 8 % du produit brut levé dans le placement privé a été payée et 205 714 options d'achat d'actions ont été octroyées aux placeurs pour compte. Chaque option d'achat d'action permet à son détenteur de souscrire à une action au prix de 0,175 \$ l'action jusqu'au 30 juin 2015. Un montant de 14 400 \$ représentant la juste valeur a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Un montant de 159 434 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière.
- e) Le 30 juillet 2014, la Société a conclu un placement public en émettant 2 040 004 unités au prix de 0,13 \$ l'unité pour un produit total de 265 201 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,19 \$ l'action jusqu'en janvier 2016. Un montant de 40 800 \$ a été attribué aux bons de souscription.
- f) Le 30 juillet 2014, la Société a émis 11 577 002 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,15 \$ l'action pour un produit total de 1 736 550 \$. Un montant de 463 080 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

10. BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	2015		2014	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	8 807 502	0,15	-	-
Attribués	-	-	8 807 502	0,15
Solde à la fin	<u>8 807 502</u>	<u>0,15</u>	<u>8 807 502</u>	<u>0,15</u>

Aucun bons de souscription ont été émis au cours de l'exercice.

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit :

		2015	2014
Date d'échéance	Prix d'exercice \$	Nombre	Nombre
19 décembre 2015	0,15	6 250 000	6 250 000
29 janvier 2016	0,19	1 020 002	1 020 002
29 octobre 2016	0,15	1 537 500	1 537 500
		<u>8 807 502</u>	<u>8 807 502</u>

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à ses dirigeants, administrateurs, employés ainsi qu'à des personnes fournissant des services à la Société. En vertu de ce régime, des options d'achat d'actions peuvent être accordées de temps à autre, permettant l'achat d'un nombre variable ne devant pas viser plus de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation du capital-actions de la Société. Le prix de levée des options est égal au cours de l'action de la Société à la date d'attribution. Les options sont exerçables sur une période de 18 mois : 10 % à la date d'octroi, 15 % après 3 mois, 6 mois, 9 mois, 12 mois, 15 mois et 18 mois respectivement de la date d'octroi, valables pendant une durée maximale de 10 ans. Le 15 janvier 2014, le régime d'options d'achat d'actions a été modifié. Les options sont exerçables sur une période de trois ans : 33 % après 12 mois, 24 mois et 36 mois respectivement de la date d'octroi, valables pendant une durée maximale de 10 ans. Parmi les options en circulation, aucune n'est assujettie à une convention d'entiercement.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le 22 janvier 2015, la Société a octroyé 650 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs au prix de 0,05 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 13 000 \$ soit une juste valeur de 0,02 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 1,42 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 4 décembre 2014, la Société a octroyé 500 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs au prix de 0,05 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 20 000 \$ soit une juste valeur de 0,04 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 1,91 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 20 août 2014, la Société a octroyé 200 000 options d'achat d'actions en faveur d'un membre du comité consultatif et 150 000 options d'achat d'actions en faveur d'un consultant en relations aux investisseurs au prix de 0,10 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 35 000 \$ soit une juste valeur de 0,10 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,1 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 12 mai 2014, la Société a octroyé 1 150 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs au prix de 0,14 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 161 000 \$ soit une juste valeur de 0,14 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,4 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 3 avril 2014, la Société a octroyé 400 000 options d'achat d'actions en faveur de consultants en relations aux investisseurs au prix de 0,16 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture à la date de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 64 000 \$ soit une juste valeur de 0,16 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,54 % et durée prévue des options de 10 ans.

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le 18 février 2014, la Société a octroyé 250 000 options d'achat d'actions en faveur d'un administrateur au prix de 0,14 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 35 000 \$ soit une juste valeur de 0,14 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,46 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 15 janvier 2014, la Société a octroyé 750 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs au prix de 0,19 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 33 % à chaque année à compter de la première année. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 135 000 \$ soit une juste valeur de 0,18 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,57 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 7 janvier 2014, la Société a octroyé 2 600 000 options d'achat d'actions en faveur d'administrateurs et 1 800 000 options d'achat d'actions en faveur de consultants au prix de 0,145 \$ l'action pouvant être exercées sur une période de 10 ans et qui pourront être levées par tranche de 10 % à la date d'octroi et 15 % à chaque trois mois à compter de la date d'octroi. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 616 000 \$ soit une juste valeur de 0,14 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : dividende moyen néant par action, volatilité prévue de 136,9 %, taux d'intérêt sans risque de 2,75 % et durée prévue des options de 10 ans.

Le 30 décembre 2013, la Société a octroyé au courtier 205 714 options d'achat d'actions au prix de 0,175 \$ l'action valables pendant 18 mois. Ces options ont été octroyées à une valeur supérieure à celle du marché à la date de clôture de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 14 400 \$ soit une juste valeur moyenne pondérée de 0,07 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt moyen pondéré sans risque de 1,13 %, volatilité moyenne pondérée prévue de 136,90 %, aucun dividende par action et durée moyenne pondérée prévue des options de 18 mois.

Des montants de 245 021 \$ (586 577 \$ en 2014), de 2 552 \$ (11 446 \$ en 2014) et de 34 267 \$ (18 454 \$ en 2014) en paiements fondés sur des actions ont été comptabilisés respectivement en résultat à titre de paiements fondés sur des actions, d'honoraires de consultants et de relations aux investisseurs et porté au crédit du surplus d'apport.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

<i>Administration</i>	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de la période	7 550 000	0,143	750 000	0,10
Octroyées	1 150 000	0,05	7 300 000	0,147
Expirées	<u>(500 000)</u>	0,11	<u>(500 000)</u>	0,14
En circulation à la fin de la période	<u>8 200 000</u>	0,132	<u>7 550 000</u>	0,143
Exerçables à la fin de la période	<u>5 483 334</u>	0,144	<u>2 510 000</u>	0,132

<i>Courtiers</i>	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de la période	205 714	0,175	226 320	0,15
Octroyées	-	-	205 714	0,175
Expirées	<u>(205 714)</u>	0,175	<u>(226 320)</u>	0,15
En circulation à la fin de la période	<u>-</u>	-	<u>205 714</u>	0,175

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2015.

	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Durée de vie restante (an)	Nombre d'options	Prix d'exercice \$
<i>Administration</i>	1 150 000	0,05	9,25	-	-
	650 000	0,10	4,90	416 667	0,10
	900 000	0,14	8,55	300 000	0,14
	4 400 000	0,145	5,80	4 400 000	0,145
	350 000	0,16	8,51	116 667	0,16
	750 000	0,19	8,29	250 000	0,19
	<u>8 200 000</u>			<u>5 483 334</u>	

Administration

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées à l'administration de 0,03 \$ (0,14 \$ en 2014) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2015	2014
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,03 \$	0,14 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	136,9 %	136,9 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,63 %	2,62 %
Durée de vie moyenne prévue	10 ans	10 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,05 \$	0,15 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

11. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Courtiers

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées aux courtiers de nil \$ (0,07 \$ en 2014) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2015	2014
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	-	0,13 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	-	136,9 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	-	1,13 %
Durée de vie moyenne prévue	-	18 mois
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	-	0,175 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

12. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 septembre 2015		30 septembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Trésorerie	51 548	51 548	1 122 964	1 122 964
Dépôts à terme	155 316	155 316	756 399	756 399
Autres débiteurs	-	-	11 210	11 210
Dépôts sur contrat	-	-	51 608	51 608
Total prêts et créances	206 864	206 864	1 942 181	1 942 181
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	32 074	32 074	332 492	332 492

La valeur comptable des instruments financiers classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers présentée dans le tableau ci-dessus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.3 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 18 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

13. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options, les bons de souscription et les options au courtier n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options, les bons de souscription et les options au courtier en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 9, 10 et 11.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2015 et 2014.

	<u>30 septembre 2015</u>	<u>30 septembre 2014</u>
Résultat net	(396 441)	(1 740 334)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	90 838 977	65 860 064
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(0,004)	(0,026)

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Résultat avant impôts	<u>(714 157)</u>	<u>(2 004 466)</u>
Impôts sur le résultat selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,9 % en 2015 et 26,9 % en 2014	(192 108)	(539 201)
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat résultant des éléments suivants :		
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	(188 696)	31 625
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	304 911	340 601
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(317 716)	(264 132)
Paiements fondés sur des actions	75 815	165 832
Éléments non déductibles et autres	78	1 143
	<u>(317 716)</u>	<u>(264 132)</u>

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Composition des impôts différés à l'état du résultat global		
Naissance et renversement de différences temporaires	(116 215)	(372 226)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	304 911	340 601
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(317 716)	(264 132)
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	<u>(188 696)</u>	<u>31 625</u>
	<u>(317 716)</u>	<u>(264 132)</u>

Actifs et passifs d'impôts différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

	<u>Solde au</u> <u>30 septembre</u> <u>2014</u>	<u>Comptabilisé</u> <u>en résultat net</u>	<u>Solde au</u> <u>30 septembre</u> <u>2015</u>
	\$	\$	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	(165 981)	(305 623)	(471 604)
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir	(1 091)	1 091	-
Frais d'émission d'actions	-	31 941	31 941
Pertes autres qu'en capital	<u>167 072</u>	<u>272 591</u>	<u>439 663</u>
	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	<u>-</u>	<u>317 716</u>	<u>-</u>
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global	<u>-</u>	<u>317 716</u>	<u>-</u>

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

Au 30 septembre 2015, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

	Fédéral	Québec
	\$	\$
Différences temporaires déductibles		
Actifs incorporels	2 138	2 138
Immobilisations corporelles	4 456	4 456
Frais d'émission d'actions	271 093	271 093
	<u>277 687</u>	<u>277 687</u>

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 3 457 \$ (3 457 \$ en 2014) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à compter de 2032.

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

	Solde au 30 septembre 2013	Comptabilisé en résultat net	Solde au 30 septembre 2014
	\$	\$	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	(28 151)	(137 830)	(165 981)
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir	(1 278)	187	(1 091)
Pertes autres qu'en capital	29 429	137 643	167 072
	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	264 132	-
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global	-	264 132	-

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

Au 30 septembre 2014, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

	Fédéral	Québec
	\$	\$
Différences temporaires déductibles		
Actifs incorporels	2 138	2 138
Immobilisations corporelles	3 913	3 913
Frais d'émission d'actions	529 088	529 088
Pertes autres qu'en capital	441 805	446 876
	<u>976 944</u>	<u>982 015</u>

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2015	2014
	\$	\$
Activités d'investissement et de financement hors caisse :		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs relatifs aux actifs d'exploration et l'évaluation	12 124	286 105
Valeur des options émises au courtier portée au déficit et au surplus d'apport	-	14 400
Émission d'actions en contrepartie d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	5 400 000
Amortissement des immobilisations corporelles porté aux actifs d'exploration et d'évaluation	268	247
Juste valeur des bons de souscription	-	163 800

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristique ni condition spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

16.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Paiements fondés sur des actions (résultat net)	173 635	460 006
Honoraires de gestion	116 000	111 500
Honoraires professionnels	29 722	-
Actifs d'exploration et d'évaluation	28 000	-

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

16.1 Transactions avec les principaux dirigeants (suite)

La Société a encouru 116 000 \$ (111 500 \$ en 2014) à titre d'honoraires de gestion à des sociétés contrôlées par des administrateurs ou un officier de la Société.

La Société a encouru 29 722 \$ (nil \$ en 2014) à titre d'honoraires professionnels et de déboursés à un cabinet d'avocats dont une administratrice de la Société est une associée. Au 30 septembre 2015, un montant dû à ce cabinet d'avocats de 10 464 \$ (nil \$ en 2014) est inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

La Société a encouru 28 000 \$ (nil \$ en 2014) à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation à une société contrôlée par un administrateur.

16.2 Transactions avec une société contrôlée par le président sortant

Au 30 septembre 2014, la Société a encouru 179 497 \$ à titre de dépenses d'exploration et évaluation de projets ainsi que 58 300 \$ à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation avec une société contrôlée par le président sortant.

17. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux propriétaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 9 et 19.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen de placements privés.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

18. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 12. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

18.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	30 septembre	
	2015	2014
	\$	\$
Trésorerie	51 548	1 122 964
Dépôts à terme	155 316	756 399
Autre débiteurs	-	11 210
Dépôts sur contrat	-	51 608
Total	<u>206 864</u>	<u>1 942 181</u>

La Société n'a pas de comptes clients. L'exposition de la Société au risque de crédit est considérée limitée. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne. Il n'y a aucun actif en souffrance mais non déprécié pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

18.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement privés et publiques suffisantes.

Par le passé, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation et ses besoins en fonds de roulement au moyen de financements privés et de financements accreditifs.

LAMÉLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Aux 30 septembre 2015 et 2014 (en dollars canadiens)

18. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

18.2 Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	2015	2014
	\$	\$
Moins de trois mois		
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	32 074	332 492
Total	<u>32 074</u>	<u>332 492</u>

19. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 1 736 550 \$ au 31 décembre 2014 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de cette date.

Au 30 septembre 2015, la Société doit effectuer des dépenses d'exploration admissibles pour un montant de 152 500 \$ avant le 31 décembre 2015.